

Commune de Joze

DECLARATION DE PROJET ENTRAINANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU

NOTE DE SYNTHESE

Les responsables de l'entreprise PROCAR RECYGOM située à Joze et spécialisée dans le recyclage des pneumatiques usagés, projettent d'agrandir leur capacité de stockage de produits préparés afin de répondre à la réglementation.

La commune de Joze apporte son soutien à ce projet (*délibération du 5 décembre 2016 lançant la procédure de déclaration de projet*) et à cette fin, **elle souhaite aujourd'hui engager une mise en compatibilité de son PLU via la procédure de déclaration de projet**. En effet, la zone A, zone agricole, sur laquelle se situe ce projet d'extension ne permet pas la réalisation du projet de d'aménagement de cette zone de stockage. **La déclaration de projet va ainsi permettre la mise en compatibilité du PLU** et le classement des terrains concernés par le projet dans une zone adaptée du PLU.

De par le contrat passé avec ALIAPUR, PROCAR RECYGOM a l'obligation d'avoir une capacité de stockage d'un minimum de 4 mois de production afin de répondre au référentiel SGS de la qualification Qualicert Valorpneu APU V8.

De plus, les instances gouvernementales ont fixé pour objectif aux filières de traitement de pneus usagés de faire monter à moyen terme la part de la valorisation matière à 50% du volume traité par chaque filière.

A ce jour, et en l'état actuel des infrastructures, l'entreprise a une dérogation qui ramène à 3 mois cette obligation de capacité de stockage du fait du manque de surface dont elle dispose sur son site. Ce manque de capacité de stockage couplé au mode de tarification pratiqué par l'entreprise (prix dégressifs en fonction du tonnage traité) va entraîner à terme :

- à minima, une réduction des volumes confiés ce qui provoquerait une réduction des effectifs afin d'ajuster les besoins au volume à traiter,
- au pire, l'arrêt de l'activité puisque le mode de tarification dégressif en fonction des tonnages traités limite l'intérêt de l'éco-organisme de travailler avec un prestataire traitant de faibles volumes.

Près de 80% du chiffre d'affaires de PROCAR RECYGOM est lié au contrat avec ALIAPUR. Ainsi, et afin de non seulement répondre au référentiel, mais également de développer son activité sur le territoire et travailler de façon plus intensive, **l'aménagement d'alvéoles pour le stockage des produits finis se révèle indispensable.**

Les enjeux du projet :

Les enjeux environnementaux :

- Poursuivre la réduction des nuisances environnementales engendrées par les pneus usagés,
- Conforter la gestion locale des déchets des usines de production de la région.

Les enjeux économiques :

- Pérenniser le site de Joze,
- Soutenir la filière de recyclage,
- Participer au dynamisme du tissu économique local.

Les enjeux sociétaux :

- Pérenniser les emplois existants,
- Créer de nouveaux emplois,
- S'appuyer sur des ressources locales tant économiques qu'humaines.

Intérêt général du projet :

Une entreprise unique en Auvergne :

Par leur capacité de stockage, les sites de transformation jouent un rôle de régulateur des flux entre les arrivées en provenance des collecteurs et les commandes des valorisateurs de la filière ALIAPUR. Ces sites sont répartis sur l'ensemble du territoire national en fonction des gisements connus. PROCAR RECYGOM, prestataire de la société ALIAPUR, collecteur agréé par le ministère de l'Environnement - spécialisé dans la collecte et le traitement des pneumatiques usagés fait partie du groupe Pneus Raffin basé à Niévroz à la frontière entre l'Ain et le Rhône. Elle couvre 7 départements (Puy-de-Dôme, Allier, Haute-Loire, Cantal, Loire, Creuse et Corrèze).

Le maintien et la création d'emplois locaux :

Actuellement, l'entreprise PROCAR RECYGOM emploie sur le site de Joze, 26 personnes : 15 salariés en collecte et tri / 6 personnes au broyage / 2 responsables, 2 administratifs et 1 mécanicien.

L'accroissement des capacités de stockage comme souhaitée par le présent projet d'extension permettra d'obtenir des volumes supplémentaires de la part de l'éco organisme ALIAPUR, principal fournisseur de PROCAR RECYGOM. Ce surcroît d'activité nécessitera un ajustement à la hausse des effectifs.

Un possible développement vers une autre activité :

A ce jour, outre le réemploi, il existe 2 voies principales de valorisation des PUNR : la valorisation énergétique et la valorisation matière. Les instances gouvernementales ont fixées pour objectif à moyen terme de faire monter la part de la valorisation matière à 50% du volume global. Cette perspective amène à envisager la création d'une unité de granulation sur le site de Joze. L'embauche de 4 à 6 personnes sera nécessaire afin d'assurer un volume de production viable sur 2 équipes.

Modification du PADD :

Il est proposé de supprimer de l'orientation 2 du PADD « Développer » / Axe 2 « Conforter les activités économiques », la phrase relative à la non saturation de la zone ; ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. La carte du PADD est inchangée.

Extrait du PADD modifié :

● Maintenir et conforter les activités Industrielles

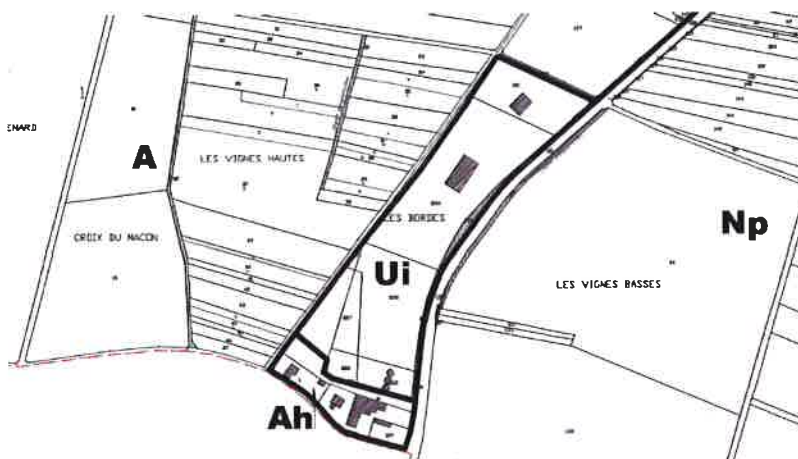
Une zone d'activités est implantée au sud de la commune (lieu dit Les Bordes).

OBJECTIFS

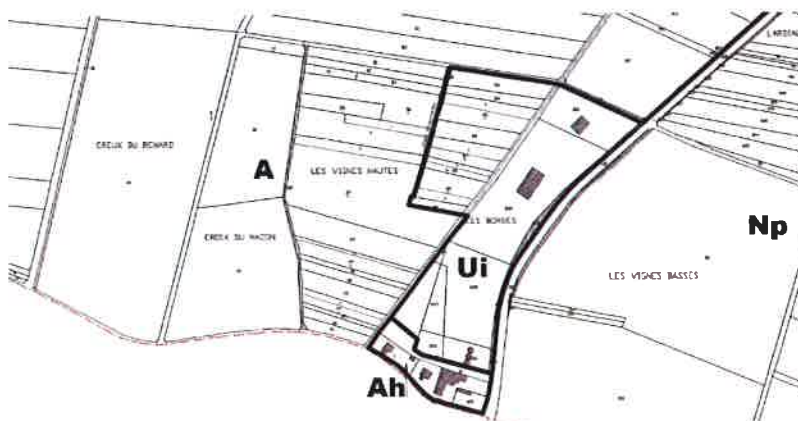
■ Maintenir la vocation économique.

La volonté communale est de conforter la zone d'activités. ~~Relativement récente, la zone d'activités n'est pas saturée et peut accueillir d'autres établissements économiques à caractère artisanal ou industriel. L'ambition communale n'est pas de la développer outre mesure en agrandissant le secteur, mais de densifier l'existant.~~

Modification du zonage soumis à enquête publique :



Extrait du PLU approuvé



Extrait du PLU après mise en compatibilité

Modification du tableau des surfaces :

Zones		Superficie PLU actuel (ha)	Superficie PLU futur (ha)	Variation
Zones urbaines	Ud	27.68	27.68	0
	Ug	75.12	75.12	0
	Ui	13.69	16.67	+2.98
	UEa	0.37	0.37	0
	UEb	2.17	2.17	0
	Ut	0.93	0.93	0
	Total	119.96	123.94	+2.98
Zones à urbaniser	AU	7.56	7.56	0
	Total	7.56	7.56	0
Zones naturelles et forestières	N	109.58	109.58	0
	Np	890.33	890.33	0
	Nh	3.43	3.43	0
	Total	1 003.34	1 003.34	0
Zone Agricole	A	727.22	724.24	-2.98
	Zone carrière	76.92	76.92	0
	Total	804.14	801.16	-2.98

